

# PATRIMOINE NATUREL

AC3 RESERVES NATURELLES

Passage des piétons sur le littoral

-- Passage des pietons sur te t

### PATRIMOINE CULTUREL

AC1 MONUMENTS HISTORIQUES





#### **ENERGIE**

Danger grave

Danger très grave

Danger très grave

Danger très grave

Danger grave

Danger grave

13 GAZ

Canalisations de transport et de distribution de gaz

ELECTRICITE - EDF

Ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbres

Ancrage, appui, passage, élagage et abattage d'arbre

#### **CANALISATIONS**

EAUX ET ASSAINISSEMENT
Pose des canalisations publique d'eau potable et d'assainissement

#### COMMUNICATIONS

	EL8	NAVIGATION MARITIME Amers, Phares et Balises
	PT1	TELECOMMUNICATIONS: TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES Protection des centres de réception contre les perturbations radioélectriques
	PT2	TELECOMMUNICATIONS : TRANSMISSIONS RADIOELECTRIQUES Protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat

TELECOMMUNICATIONS TELEPHONIQUES ET TELEGRAPHIQUES Etablissement, entretien et fonctionnement des lignes et installations

TE RELATIONS AFRIENNES : CIRCUI AT

T5 RELATIONS AERIENNES : CIRCULATION AERIENNE
Protection et dégagement

Seuls les éléments présents en légende ont valeur règlementaire





# LA ROCHELLE - SECTEUR SAUVEGARDE

# PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR

PLAN GENERAL DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE novembre 2013 - Echelle : 1/5000

ANNEXE -A-

Pièce n°1

## Révision - Extension

Fon	d de plan etabli à partir	du cadastre fourni par la	DGI et l'orthoplan de la	Communauté d'Agglom	ération de La Rochelle							
	RÉVISION	RÉVISION SIMPLIFIÉE	MODIFI	CATION	MISE A	JOUR	MISE EN COMPATIBILITÉ					
	Approuvée le :	Approuvée le :	Approuvée le :		Arrêté du :							
	PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR											
1	08.09.1981			11.06.1987	1							
2				24.02.2003								
3				30.05.2007								
4				11.12.2012								
EXTENSION DU SECTEUR SAUVEGARDE le 5 mai 2008												
	PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR											
1	10.07. 2015											
2												
3												
4												
5												
6												
7												